

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 557 portant expulsion du Territoire de la C.FS.

n° 557

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mai 1953

Numéro JO
n° 7 du 01/06/1953

Date du numéro
1 juin 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est expulsé du Territoire de la Côte Française des Somalis Abdoul Walli. Arabe. protégé anglais, né en 1924 à Aden, fils de Abdoul Wali Mohamed Said et de Charifa Bint Said Houssein. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par délégation :Le Secrétaire General.CHAMBOREDON.